

EXEMPLE D'UN ACTIF DE LA PREMIERE SCPI KYANEOS DENORMANDIE - Acquisition #3 - 3 rue du rempart Touronc 09100

KYANEOS

ACTEUR DE LA RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

DOSSIER DE SOUSCRIPTION SCPI KYANEOS DENORMANDIE 4

MAJ : AOÛT 2023



EXEMPLE D'UN ACTIF DE LA PREMIERE SCPI KYANEOS DENORMANDIE - Acquisition #3 3 rue du rempart Touronc 09100 Pamiers

COMMENT SOUSCRIRE ?



- Le dossier de souscription
 - ▴ Remplir
 - ▴ Dater
 - ▴ Signer
- Rassembler les justificatifs
- Rassembler les justificatifs
- Déposer les justificatifs sur [MySCPI.com](https://www.myscpi.com)
- Envoyer le dossier par courrier à :
 - MySCPI.com
 - Conserver une copie !

OÙ NOUS TROUVER ?



[MySCPI.com](https://www.myscpi.com)
Immeuble KANDBAZ
25 Rue de Ponthieu
75008 Paris

COMMENT NOUS CONTACTER ?



01 64 27 18 68
contact@myscpi.com
[MySCPI.com](https://www.myscpi.com)



VOUS ÊTES UN PARTICULIER

SOUSCRIPTEUR

M. Mme Numéro associé (si déjà associé) Nom Prénom Nom de jeune fille Nationalité Date de naissance Ville de naissance Pays de naissance Secteur d'activité

Si retraité, merci d'indiquer votre ancien secteur d'activité

CO-SOUSCRIPTEUR (le cas échéant)

M. Mme Numéro associé (si déjà associé) Nom Prénom Nom de jeune fille Nationalité Date de naissance Ville de naissance Pays de naissance Secteur d'activité

Si retraité, merci d'indiquer votre ancien secteur d'activité

SITUATION DE FAMILLE

- célibataire
- marié(e)
- veuf(ve)
- divorcé(e)
- pacsé(e)
- union libre

RÉGIME MATRIMONIAL
(le cas échéant)

- communauté réduite aux acquêts
- communauté universelle (contrat)
- participation aux acquêts
- séparation de biens

PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE
ET/OU US PERSON

- Je suis une personne politiquement exposée ou étroitement associée à une telle personne selon les articles R.56I-18 II et III du CMF ⁽¹⁾
- Je suis une US Person ⁽²⁾

(1) Personne physique exerçant ou ayant exercé dans les douze derniers mois une haute fonction publique, ou qui est intimement associée à une telle personne. (2) Au sens de la loi américaine FATCA, tout citoyen/résident américain ou toute personne ayant des indices d'américanité au sens de cette loi.

OU

VOUS ÊTES UNE SOCIÉTÉ À L'IR

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ

Numéro associé (si déjà associé) Forme juridique Dénomination sociale N° SIREN Imposition IS/BIC IR

REPRÉSENTANT LÉGAL

M. Mme Nom Prénom Date de naissance Ville de naissance Pays de naissance

LE GÉRANT ET/OU L'UN DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS EST-IL UNE PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE ET/OU US PERSON ?

- Je suis une personne politiquement exposée ou étroitement associée à une telle personne selon les articles R.56I-18 II et III du CMF ⁽¹⁾
- Je suis une US Person ⁽²⁾

(1) Personne physique exerçant ou ayant exercé dans les douze derniers mois une haute fonction publique, ou qui est intimement associée à une telle personne.

(2) Au sens de la loi américaine FATCA, tout citoyen/résident américain ou toute personne ayant des indices d'américanité au sens de cette loi.

Pays de résidence fiscale Téléphone 1 Téléphone 2 Adresse postale Ville CP Pays

En indiquant votre adresse mail, vous acceptez de recevoir les informations relatives à la vie de la SCPI (bulletins trimestriels, bordereau de dividendes, documents relatifs aux Assemblées Générales...) directement sur l'espace client prévu à cet effet :

@

Je m'engage/Nous nous engageons à consulter régulièrement cet espace et à informer Kyaneos AM de tout changement y afférent.

ÉTAPE 3

ORDRE DE SOUSCRIPTION

Prix de la part : 1 000€

NOMBRE DE PARTS

En toutes lettres En chiffres parts

MONTANT SOUSCRIT

En toutes lettres En chiffres €

RÈGLEMENT

Chèque
à l'ordre de SCPI KYANEOS DENORMANDIE 4

ou Virement sur le compte de la SCPI
FR76 4097 8000 8721 2489 0521 661 BIC : BSPFFRPPXXX

ÉTAPE 4

ORIGINE DES FONDS

Nature des fonds :	Somme(s) affectée(s) à l'opération : À COMPLETER OBLIGATOIREMENT (en chiffres)
Epargne / Trésorerie	€
Cession d'actif(s) immobilier(s)	€
Cession d'actif(s) financier(s)	€
Emprunt bancaire (banque : _____)	€
Autre, précisez : _____	€

> JOINDRE UN JUSTIFICATIF EN CAS DE SOUSCRIPTION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 100.000 EUROS SUR UNE ANNÉE GLISSANTE

ÉTAPE 5

SIGNATURE(S)

J'atteste, nous attestons, que la proposition de souscrire à des parts de SCPI Kyaneos Denormandie 4 faite par mon, notre conseiller était appuyée sur les éléments suivants dont j'ai, nous avons, pris connaissance :

- Documentation juridique : Statuts, note d'information, Document d'information clés (DIC)
- Documentation commerciale : Plaquette commerciale, Conditions générales en dernière page de ce document.

Je confirme / Nous confirmons que je n'ai/nous n'avons pas été démarché(s) par mon/notre conseiller : la proposition de souscrire à des parts de SCPI Kyaneos Denormandie 4 ne s'est faite ni à mon domicile, ni à mon lieu de travail, ni en tout autre lieu non destiné à la commercialisation de produits instruments et services financiers.

AVERTISSEMENT : Les SCPI n'offrent ni garantie de capital, ni garantie de rendement. Les prix de parts et les revenus distribués peuvent varier à la hausse comme à la baisse. Le capital investi et les revenus distribués ne sont pas garantis. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Durant toute la durée de placement, la liquidité de votre investissement sera très limitée. L'investissement en SCPI s'inscrit dans le cadre d'un investissement long terme. Il est recommandé de conserver ses parts jusqu'à dissolution de la SCPI.

Fait à : _____ SOUSCRIPTEUR

Le : _____

Fait à : _____ CO-SOUSCRIPTEUR

Le : _____



Signature manuscrite ou signature électronique certifiée par un tiers de confiance (Yousign, Universign, DocuSign...). Les autres types de signatures (signature via Adobe par exemple) seront **refusés**. Les dossiers non datés/sans lieu/sans signatures seront également **refusés** : le présent document sera à compléter et à envoyer de nouveau.

ÉTAPE 6

JUSTIFICATIFS

POUR LES PARTICULIERS

- Passeport ou carte nationale d'identité **à jour**
- Justificatif de domicile **de moins de 3 mois**
- Relevé d'Identité Bancaire **format IBAN**
- Justificatif d'origine des fonds (**si > 100 000€ sur une année glissante**)
- Deuxième justificatif d'identité **à jour** si vous souscrivez directement (sans intermédiaire) auprès de Kyaneos AM (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire, carte vitale...)
- Document d'Entrée en Relation si vous souscrivez directement (sans intermédiaire) auprès de Kyaneos AM
- Dernier avis d'imposition

POUR LES SOCIÉTÉS À L'IR

- Passeport ou carte nationale d'identité **à jour** du ou des représentants légaux
- KBIS **de moins de 3 mois + RIB** format IBAN
- Statuts **à jour**
- Compte de résultat et bilan** du dernier exercice
- Justificatif d'origine des fonds (**si > 100 000€ sur une année glissante**)
- Formulaire **DBE-SI** (bénéficiaires effectifs) / RBE
- Passeport ou CNI **à jour** du/des bénéficiaire(s) effectif(s)
- Dernier avis d'imposition de tous les bénéficiaires

△ CONDITIONS GÉNÉRALES

OBJET SOCIAL

Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif.

DATE DE CRÉATION

26 juillet 2023

DATE D'OUVERTURE DES SOUSCRIPTIONS AU PUBLIC

Le 10 août 2023.

DURÉE

Jusqu'au 26 juillet 2034 puis dissolution.

CAPITAL SOCIAL MAXIMUM :

7 500 000€

PRIX DE SOUSCRIPTION (À COMPTER DU 10 AOÛT 2023)

Pour une part :	1 000 €
Nominal :	750 €
Prime d'émission :	250 €
dont commission de souscription due :	120 €

COMMISSION DE SOUSCRIPTION

La SCPI règle à la Société de Gestion une commission de souscription de 12% TTI. Cette commission est destinée à amortir notamment :

- les frais de collecte à hauteur de 10 % TTI (la commission est exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-I^o-e du Code général des impôts).
- les frais de recherche et d'investissement à hauteur de 2% TTI (commission exonérée en vertu de l'article 135, paragraphe I, sous g de la directive 2006/112/CE du Conseil du 28 novembre 2006)

Une partie de la commission de souscription de 12% TTI pourrait être reversée par la société de gestion au Conseiller / Commercialisateur. Pour connaître le niveau de sa rémunération, merci de vous rapprocher de votre Conseiller / Commercialisateur.

JOUISSANCE DES PARTS

Les parts souscrites sur un mois N portent jouissance au **premier jour du 6^e mois** suivant la souscription.

MINIMUM DE SOUSCRIPTION

Le minimum est fixé à **dix parts pour tout nouvel associé.**

FISCALITÉ

Personnes physiques : La SCPI KYANEOS DENORMANDIE 4 bénéficie du régime fiscal prévu par l'article 239 septies du Code Général des Impôts imposant le revenu entre les mains de chaque associé.

L'associé n'est pas imposé sur le dividende qu'il perçoit mais sur la fraction (calculée au prorata de ses droits et compte tenu de la date de mise en jouissance de ses parts) du revenu net de la Société.

Personne morales : La quote-part des résultats sociaux qui revient aux associés personnes morales soumis à l'impôt sur les Sociétés, est déterminée d'après les règles fixées par les articles 38 et 39 du Code Général des Impôts concernant les bénéfices industriels et commerciaux.

La fiscalité est propre à chaque investisseur et requiert une analyse personnalisée.

REMISE EN CAUSE DE L'AVANTAGE FISCAL

Si vous cédez vos parts avant l'échéance de la SCPI, vous perdrez l'avantage fiscal et devrez restituer les avantages fiscaux déjà perçus. L'avantage n'est ni reportable : la fraction non consommée est définitivement perdue.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement s'effectue à l'ordre de KYANEOS DENORMANDIE 4 au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription. Les dossiers complets sont enregistrés selon leur ordre d'horodatage par la société de gestion.

MOYEN DE TRANSMISSION DES DOSSIERS

Les souscriptions en version papier sont à envoyer au siège de la Société de Gestion : Kyaneos AM.

Il est vivement conseillé de faire parvenir son dossier avec un courrier suivi ou un recommandé.

Les souscriptions au format électronique (Universign, DocuSign...) sont à transmettre par email, à l'adresse suivante : **souscriptions@kyaneosam.com**

COMMENT S'INFORMER?

L'ensemble de la documentation de la SCPI est disponible sur : kyaneosam.com et au siège de la Société.

Nous sommes disponibles via contact@kyaneosam.com ou au 04 86 34 80 73 pour toute demande d'informations ou de documents.

Votre conseiller habituel peut également vous informer et recevoir vos demandes.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détention des parts. Après sortie du produit, elles sont conservées pendant le délai de prescription. Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi «Informatique & Libertés») relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse contact@kyaneosAM.com ou en adressant un courrier auprès de : Kyaneos Asset Management, Immeuble Grand Angle - Avenue de la 2^e DB - 30133 Les Angles.

KYANEOS ASSET MANAGEMENT

SAS au capital de 276.500 € - RCS Nîmes n° 834 610 313 - Immeuble Grand Angle - Avenue de la 2^{ème} DB - 30133 Les Angles

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-I8000002 du 26/02/2018

KYANEOSAM.COM

RÉSERVÉ AU CONSEILLER

Société

Nom

Émail

Téléphone

MAJ : AOÛT 2023

Conformément à la réglementation en vigueur, Kyaneos Asset Management doit s'informer de la situation patrimoniale de ses clients, de leur connaissance et de leur expérience en matière de placements financiers, ainsi que de leur objectif de placement. Il est donc primordial que vos réponses soient complètes et sincères, afin de nous permettre d'évaluer l'adéquation du produit avec votre situation personnelle.

Au sens de la directive MIF, vous serez d'emblée classé en tant que « client non professionnel » et bénéficierez ainsi de la catégorisation la plus sécurisée. Si toutefois cette classification ne vous semblait pas adaptée à votre situation, merci de bien vouloir prendre contact avec la Société de Gestion.

AVERTISSEMENT : Pour que votre questionnaire soit valide, l'intégralité du document doit être complété.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

SOUSCRIPTEUR

M. Mme

Numéro associé (si déjà associé)

Nom

Prénom

Date de naissance

CO-SOUSCRIPTEUR (le cas échéant)

M. Mme

Numéro associé (si déjà associé)

Nom

Prénom

Date de naissance

Les informations relatives à votre patrimoine et vos revenus vous sont demandées dans le cadre de la réglementation LCB/FT mais n'ont pas vocation à réaliser un conseil adapté à votre profil de client.

PATRIMOINE GLOBAL NET DE VOTRE FOYER :

- | | | |
|-------------------------------------------------------|---------------------|------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 50 000 € | Immobilier : | <input type="text"/> % |
| <input type="checkbox"/> Entre 50 001 € et 100 000 € | Assurances : | <input type="text"/> % |
| <input type="checkbox"/> Entre 100 001 € et 200 000 € | Actifs financiers : | <input type="text"/> % |
| <input type="checkbox"/> Entre 200 001 € et 500 000 € | Liquidités : | <input type="text"/> % |
| <input type="checkbox"/> Plus de 500 000 € | Autre : | <input type="text"/> % |
| | TOTAL : | 100 % |

REVENU FISCAL GLOBAL DE VOTRE FOYER

- Moins de 25 000 €
- Entre 25 001 € et 50 000 €
- Entre 50 001 € et 100 000 €
- Entre 100 001 € et 500 000 €
- Plus de 500 000 €

A COMBIEN ESTIMEZ-VOUS VOTRE CAPACITÉ D'ÉPARGNE ?

€ /an

RÉPARTITION DES CHARGES DE VOTRE FOYER

Emprunt immobilier € /an

Crédit à la consommation € /an

Autre € /an

Précisez quel type :

CES REVENUS PROVIENNENT DE :

Salaire net € /an

Retraite € /an

Revenus immobiliers € /an

Autre € /an

Précisez quel type :

OU

VOUS ÊTES UNE SOCIÉTÉ À L'IR

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ

Numéro associé (si déjà associé)

Forme juridique

Dénomination sociale

N° SIREN

REPRÉSENTANT LÉGAL M. Mme

Nom

Prénom

Fonction

VOUS ÊTES UN PARTICULIER OU UNE SOCIÉTÉ À L'IR

VOTRE NIVEAU DE CONNAISSANCE OU D'INTERVENTION SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS, EN PARTICULIER EN SCPI :

- Investisseur basique** : ayant une connaissance de base des SCPI et pouvant prendre une décision d'investir, appuyée sur une documentation d'offre réglementée. Ce profil est adapté, par exemple, à un investisseur réalisant sa première opération.
- Investisseur confirmé** : ayant une bonne connaissance des SCPI et ayant une solide expérience professionnelle dans le secteur financier ou étant accompagné et conseillé par des professionnels en investissement.
- Investisseur intermédiaire** : ayant une connaissance moyenne des SCPI et pouvant prendre une décision d'investir, appuyée sur une documentation réglementée, avec la connaissance et la compréhension suffisante pour jauger des caractéristiques et des risques indiqués dans la documentation. Ce profil est adapté par exemple à une personne ayant déjà une connaissance du secteur financier.
- Investisseur expert** : ayant une connaissance de spécialiste des instruments financiers complexes comme, par exemple, des CFD (Contrat For Difference), et notamment des SCPI

INDIQUEZ LA FRÉQUENCE DE VOS OPÉRATIONS D'ACHAT ET DE VENTE SUR INSTRUMENTS FINANCIERS :

- Aucune transaction dans l'année
- Moins de 40 transactions/an
- Plus de 40 transactions/an

INDIQUEZ LE MONTANT MOYEN DE VOS TRANSACTIONS :

- Moins de 15 000€
- Entre 15 000€ et 100 000€
- Entre 100 000€ et 300 000€
- Entre 300 000€ et 500 000€
- Entre 500 000€ et 1 000 000€
- Plus de 1 000 000€

CONNAISSEZ VOUS LES CARACTÉRISTIQUES (OBJECTIFS, RISQUES...) DES INSTRUMENTS SUIVANTS? LE CAS ÉCHÉANT, RENSEIGNEZ LE NOMBRE D'OPÉRATIONS RÉALISÉES LA DERNIÈRE ANNÉE :

Produits monétaires : Oui Non Nombre d'opérations : Moins de 10 Plus de 10

Produits obligataires : Oui Non Nombre d'opérations : Moins de 10 Plus de 10

Actions cotées : Oui Non Nombre d'opérations : Moins de 10 Plus de 10

Pierre Papier (SCPI) : Oui Non Nombre d'opérations : Moins de 10 Plus de 10

Autres, précisez :

Oui Non Nombre d'opérations : Moins de 10 Plus de 10

Oui Non Nombre d'opérations : Moins de 10 Plus de 10

LES MODES DE GESTION AUXQUELS VOUS AVEZ DÉJÀ EU RECOURS :

- Gestion directe, précisez les instruments :
- Gestion conseillée, précisez les instruments :
- Gestion sous mandat, précisez les instruments :

VOTRE APPROCHE DES SCPI

A / RISQUES ET OBJECTIFS FINANCIERS :

SOUSCRIPTEUR

CO-SOUSCRIPTEUR

1 Le rendement potentiel distribué par les SCPI n'est pas garanti : les revenus distribués peuvent varier à la hausse comme à la baisse. Êtes-vous conscient(e) de ce risque, et prêt(e) à l'accepter?

Oui, je suis conscient(e) de ce risque et je suis prêt(e) à l'accepter.

Non, je ne suis pas prêt(e) à accepter ce risque.

2 Les SCPI intègrent par nature, un risque de liquidité : la Société de Gestion ne peut garantir aux souscripteurs ni le retrait, ni la revente, ni le remboursement de leurs parts. Êtes-vous conscient(e) de ce risque, et prêt(e) à l'accepter?

Oui, je suis conscient(e) de ce risque et je suis prêt(e) à l'accepter.

Non, je ne suis pas prêt(e) à accepter ce risque.

3 Le capital investi dans une SCPI n'est pas garanti : le prix de la part peut varier à la hausse comme à la baisse. Ainsi, en cas de retrait, la somme qui vous sera restituée pourrait être inférieure à votre investissement initial. Êtes-vous conscient(e) de ce risque, et prêt(e) à l'accepter?

Oui, je suis conscient(e) de ce risque et je suis prêt(e) à l'accepter.

Non, je ne suis pas prêt(e) à accepter ce risque.

4 Un placement en SCPI s'apparente à un placement immobilier : la durée de placement recommandée est jusqu'à dissolution de la SCPI. Êtes-vous conscient(e) de cette spécificité ?

Oui, je suis conscient(e) de cette spécificité et je suis prêt(e) à l'accepter.

Non, je ne suis pas prêt(e) à accepter cette spécificité.

5 Vous vous apprêtez à souscrire des parts de SCPI Kyaneos Denormandie 4. Quel est le but de votre investissement? (plusieurs réponses possibles)

Constituer et valoriser un patrimoine

Rechercher des revenus complémentaires

Obtenir une réduction d'impôt

Me constituer une épargne disponible immédiatement si besoin

Autres raisons (précisez) :

B / RISQUES ET OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS :**SOUSCRIPTEUR****CO-SOUSCRIPTEUR**

1 La SCPI Kyaneos Denormandie 4 n'a pas pour objectif de détenir des actifs immobiliers considérés comme durables par la taxonomie européenne, ainsi le ratio d'exposition à ce type d'actif pourrait être de 0%.

Avez-vous conscience de ce seuil et correspond-il à vos objectifs ?

Oui, cela correspond à mon objectif de proportion d'actifs considérés comme durables par la taxonomie européenne.

Non, cela ne correspond pas à mon objectif de proportion d'actifs considérés comme durables par la taxonomie européenne.

Un des objectifs de durabilité fixé par la taxonomie européenne concerne les émissions de perturbateurs endocriniens des matériaux de rénovation utilisés : ces émissions doivent être inférieures à 7mg/m³ pour que l'immeuble soit aligné avec les objectifs. Nous ne disposons pas de ces données pour l'entièreté des matériaux utilisés, ainsi, aucun de nos immeubles ne peut être considéré comme durable par la taxonomie européenne.

2 La SCPI Kyaneos Denormandie 4 a un objectif de durabilité (non nécessairement aligné avec les objectifs fixés par la taxonomie et la réglementation SFDR) portant sur à minima 60% de ses actifs immobiliers et est soumise à l'article 8 de la réglementation "SFDR"

Avez-vous conscience de ce seuil et correspond-il à vos objectifs ?

Oui, cela correspond à mon objectif de proportion d'actifs ayant un objectif de durabilité.

Non, cela ne correspond pas à mon objectif de proportion d'actifs ayant un objectif de durabilité.

La SCPI Kyaneos Denormandie 4 a un objectif lié à l'environnement : la réduction de la consommation d'énergie des logements acquis. L'objectif de réduction d'énergie des logements est fixé à 30% minimum pour les logements collectifs et 20% minimum pour les logements individuels. reportez-vous à la documentation commerciale et la note d'information pour davantage d'informations sur ces objectifs extra-financiers.

3 La SCPI Kyaneos Denormandie 4 prend en compte les principales incidences négatives (PIN) sur les investissements en immobilier résidentiel qui représentent à minima 80% des actifs. Cependant, les seuils fixés par la réglementation (*) ne correspondent pas à nos objectifs de rénovation, ainsi, la SCPI Kyaneos Denormandie 4 pourrait avoir l'ensemble de ses actifs considérés comme inefficace sur le plan énergétique (DPE C ou inférieur) par la réglementation SFDR.

Oui, cela correspond à mon objectif portant sur le suivi et le ratio d'actifs respectant les PIN.

Non, cela ne correspond pas à mon objectif portant sur le suivi et le ratio d'actifs respectant les PIN.

*Les 3 PIN choisis pour la SCPI Kyaneos Denormandie 4 sont "La part d'actifs non équipés pour le tri des déchets", "Les expositions aux énergies fossiles" et "L'exposition aux actifs inefficaces sur le plan énergétique". Concernant ce troisième point, nous soulignons que la SCPI Kyaneos Denormandie 4 investit dans des immeubles anciens dans le but de les rénover. Les travaux nécessaires pour atteindre des niveaux de DPE "A" ou "B" sur des immeubles anciens ou très anciens peuvent ne pas être compatibles avec nos objectifs de rendement.

C / SPÉCIFICITÉS RELATIVES À LA SCPI FISCALE

1 Je déclare avoir bien conscience que la réduction d'impôt annuelle, principal intérêt du produit, ne peut pas être restituée si elle n'est pas utilisée.

2 Je déclare avoir vérifié que le montant sur mon avis d'impôt sera bien supérieur à la réduction d'impôt apportée sur la durée de mon placement.

SIGNATURE(S)**> MANUSCRITE OU ÉLECTRONIQUE CERTIFIÉE PAR UN TIERS DE CONFIANCE**

J'atteste, Nous attestons, avoir répondu à ce questionnaire avec exactitude et sincérité et avoir pris connaissance des risques ci-dessus.

Dans le cas où vous avez déjà complété un questionnaire de la SCPI Kyaneos Denormandie 4, il y a moins d'un an, et que votre situation personnelle n'a pas évolué depuis, vous pouvez cocher cette case et signer directement le formulaire.

Fait à : **SOUSCRIPTEUR**Fait à : **CO-SOUSCRIPTEUR**

Le :

Le :

Dispositif de traitement des données personnelles : Kyaneos AM est responsable du traitement des données personnelles auquel elle procède au sens des dispositions du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après «RGPD») et procède au dit traitement conformément à l'article 6 (1) c/ du RGPD. Sont seuls destinataires de tout ou partie des données, les membres habilités de Kyaneos AM, les autorités légales, administratives ou réglementaires qui sont en droit, au regard de leur statut, de les recevoir. Je reconnais (i) avoir été informé(e) de mes droits, à tout moment, d'accéder aux données à caractère personnel me concernant, de rectifier ou d'effacer celles-ci, de limiter le traitement ou de m'opposer à celui-ci, et de la portabilité de mes données et (ii) avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et de la durée de conservation de mes données, disponibles sur kyaneosam.com.